



Les fiches pratiques de l'ADIL du Finistère

Propriétaire occupant, je souhaite effectuer des travaux d'économie d'énergie dans mon logement. A quelles aides pourrais-je prétendre ?

Un certain nombre de subventions ou de prêts sont susceptibles de vous aider à financer vos travaux d'économie d'énergie.

Cette fiche recense les principales aides auxquelles vous pourriez prétendre.

A noter : ces aides sont toujours accordées sous un certain nombre de conditions.

■ Vérifiez tout d'abord si vous pouvez prétendre à des subventions !

- Les subventions ANAH et le programme « Habiter mieux » <https://tinyurl.com/waxu2uva>
- L'aide « Maprimerénov » <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>
- Les aides locales dans le Finistère (voir nos fiches pratiques) <https://tinyurl.com/ue2bm53r>
- Les subventions des caisses de retraite – *en général réservées aux personnes retraitées* *consultez votre caisse de retraite*

■ Des prêts à taux attractif peuvent également vous permettre de financer vos travaux.

- L'éco-prêt à taux 0 <https://tinyurl.com/y96dtbxv>
- Le prêt amélioration de l'habitat CAF - MSA <http://tinyurl.com/prjm9vj>
<https://tinyurl.com/y7zl3eoc>
- Des prêts qui diffèrent selon votre statut (fonctionnaire, salarié du secteur privé...)
 - Le prêt travaux d'Action Logement <https://tinyurl.com/y2onyeeb>
 - Le prêt amélioration de l'habitat du CNAS <https://tinyurl.com/bky96muu>
 - Le prêt travaux du ministère de la défense <https://tinyurl.com/yxv4jhch>
 - Les prêts des caisses de retraite ou mutuelle *Consultez votre caisse de retraite et votre mutuelle*
- L'éco-prêt développement durable proposé par les banques (prêts LDD) *Consultez les banques distribuant ce produit*
- Les prêts des distributeurs d'énergie ou des professionnels du chauffage
 - GRDF <https://tinyurl.com/ydq7worw>

- EDF
- Divers prêts proposés par les professionnels de la filière chauffage et isolation

<http://tinyurl.com/y99lanq9>
Informez vous auprès de vos installateurs

- Le micro-crédit Habitat peut également répondre à certains besoins

<https://tinyurl.com/b5rmf9n4>

■ N'occultez pas les aides de nature fiscale dont vous

pouvez bénéficier !

- Les exonérations temporaires de taxe foncière pour les logements économes en énergie
Renseigner vous auprès de la mairie de votre lieu de résidence

<http://tinyurl.com/kkrge7a>

- La TVA à taux réduit sur les travaux

<http://tinyurl.com/hqbtldr>

■ Pensez également aux aides générées par les certificats d'économie d'énergie

- Primes, prêts à taux bonifiés, réalisation d'audits personnalisés....

<http://tinyurl.com/3rqdnua>

**Attention non cumulable avec les aides du programme « Habiter Mieux –sérénité» de l'ANAH !
Informez-vous au préalable avant de céder vos certificats d'économie d'énergie**

☞ Pour comparer les primes énergies : <http://www.nr-pro.fr>
Dossier à constituer avant même de signer vos devis !

!!! N'oubliez pas le « Coup de pouce – chauffage et isolation »

(Bonification des CEE, sous conditions de ressources, pour certains travaux) <http://tinyurl.com/y9o4x2z8>

■ Le chèque énergie peut vous permettre de régler une partie des travaux

<https://chequeenergie.gouv.fr/>

■ Pour trouver des professionnels « RGE » près de chez vous <https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>

Les adresses URL figurant sur cette fiche sont réduites pour des raisons de commodité.
Vous pourrez retrouver cette fiche, sur notre site internet www.adil29.org, munie de liens « cliquables » afin de faciliter vos recherches dans la rubrique « Actualités ».

Pour en savoir plus nous vous invitons à nous consulter sur l'un de nos centres ou à l'occasion de l'une de nos [permanences](#) dans le département.

A jour au 1.03.2021

23, rue Jean Jaurès
29000 QUIMPER

Tél. 02.98.46.37.38
Internet : www.adil29.org

14, bd Gambetta
29200 BREST